

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

D190613-04

L'an deux mille dix-neuf, le 13 juin, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard BRUNET, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 juin 2019

Présents : Bernard BRUNET, Xavier CHOVIN, Annabelle DUPRET, Elodie GRASSOT, Jean-Paul HENOCQ, Hervé HODCENT, Alain JUVENTIN, André KEMPF, Claire LOROUE, Pierre LOUETTE, Olivier ROCHAS, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Excusés : Eveline DAVIN (procuration à Alain TERRAIL), Gaëtan KONIECZNY, Jocelyne MANDAROUX, Lucette NURIT (procuration à Bernard BRUNET)

Secrétaire de séance : Xavier CHOVIN

OBJET : Finances – Demande de subvention au titre du FIPD

Vu la loi 2007-297 du 5 mars 2017,

Vu la circulaire du 28 février 2019 fixant les orientations pour l'emploi des crédits du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) pour 2019,

Vu l'appel à projet FIPD 29019 du 26 février 2019,

Considérant que dans le cadre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance, les travaux de clôture de l'enceinte de l'école maternelle pourraient être subventionnés par l'Etat,

Considérant que le taux de financement pourrait varier entre 20 et 80 %,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'autoriser le maire à faire cette demande de subvention et à signer tous actes afférents.

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	14
Conseillers-ères représenté-e-s	2
Ayant voté pour	16
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e-s	0

Pour extrait conforme

Fait à Montmeyran, le 14 juin 2019

Le maire

